



RAPPORT ANNUEL DU RESPONSABLE PROMOTION

Quelques petites recommandations pour commencer :

Nous rencontrons quelques problèmes, que je ne vais pas vous énumérer, lors de l'encodage de vos marches sur les sites Web. Afin de remédier à ces désagréments l'équipe Promotion vous demande de bien vouloir être attentif aux noms et adresses de vos salles de départ et vos N° de Téléphone.

Exemples :

Centre Sportif ou Complexe Sportif ou encore Hall Omnisport ?

Rue Maniette ou Rue Magnette ?

Pour les N° de téléphone des responsables désignés à l'agenda annuel des marches.

Vérifiez bien ces N° avant de valider pour fin juin votre calendrier des marches.

Petit Rappel :

Notre site web ayant subi de profondes modifications le lien pour y parvenir a été modifié,

<http://www.namurenmarche.be/>

est le nouveau lien Merci de bien vouloir le modifier sur tous vos documents.

Rapport sur les activités :

Tout au long de l'année :

1. Lecture, Réponse, Rédaction et Envoi de plusieurs centaines de Mails.
2. Envoi de vos prospectus (quand je les reçois...) à la Secrétaire Fédérale pour le site de la F.F.B.M.P.

Mensuellement :

1. Encodage et vérifications des marches sur les sites web suivants :
Quefaire.be, Randobel.be et out.be (En collab. avec Cédric LAURENT).
2. Contact avec les dirigeants et les responsables promotion des clubs de la province.
3. Envoi des marches du mois à la Maison du Tourisme de Sambre-Orneau.

Hebdomadaire :

1. Rédaction des descriptifs des marches de la semaine.
2. Envoi de ces descriptifs vers le service des sports de la Province de Namur.
3. Encodage de ces descriptifs sur la page Facebook du CP (en collab. avec Cédric LAURENT).
4. Partager ces descriptifs sur les pages Facebook de différents "Groupes" créer et gérer par des marcheurs.

Journelement :

Mise à jour du site du C.P. Namur.